



No de résolution  
ou annotation

23CÉ-006

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 4 novembre 2020  
à 19 h.**

**Sont présents, les représentants :**

Des parents	Josée Beaudry, Sylvain Gagné, Karyne Goulet, Roxan Lemire, Fanny Santarossa, Karla Villareal
Des enseignants	Maryse Catudal, Céline Marin, Geneviève Rivard, Philippe Thibault
Du soutien	Manon Carrière
Des professionnels	Judith Cusson
Des élèves	Éloi Gilbert, Édouard Lemieux
De la communauté	Éric Goudreau, Danielle Picard

**Sont également présents :**

Normand Phaneuf,	Directeur
Patrick Saumure,	Directeur adjoint
Linda Laberge	Secrétaire

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

M. Sylvain Gagné constate le quorum et ouvre la séance à 19 h. M. Normand Phaneuf souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et les invite à se présenter à tour de rôle.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Sylvain Gagné présente l'ordre du jour. Mme Fanny Santarossa ajoute les points suivants : examens et temps consacré aux devoirs à la maison qui seront traités aux affaires diverses.

**23CE2021-012**

Il est proposé par Mme Karla Villareal et appuyé par Mme Josée Beaudry

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 2020**

M. Sylvain Gagné demande si des modifications doivent être apportées.

**23CE2021-013**

Il est proposé par Mme Céline Marin et appuyé par Mme Karyne Goulet

**QUE** le procès-verbal du 16 septembre soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3.1.1. RÈGLES DE RÉGIE**

Arrivée de Mme Josée Beaudry à 19 h 08.

M. Normand Phaneuf nous informe d'une note destinée aux directions stipulant que les séances du CÉ doivent se tenir en présence du public en vertu des dispositions de la LIP. Il poursuit en précisant que les séances par visioconférence ou en mode



23CE2021-014

hybride sont autorisées uniquement lorsqu'elles sont en lien avec la pandémie. En conséquence, les articles 3.7 et 3.8 ont dû être modifiés

Il est proposé par Mme Judith Cusson et appuyé par M. Roxan Lemire

**QUE** les articles modifiés soient approuvés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 3.1.2. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Les représentants de la communauté, Mme Danielle Picard et M. Éric Goudreau, joints par M. Normand Phaneuf sont présents.

### 3.1.3. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

M. Normand Phaneuf mentionne qu'en octobre dernier, le ministère de l'Éducation (MÉQ) a apporté des modifications au Régime pédagogique. L'école en a informé tous les parents par courriel le 21 octobre dernier.

Mme Josée Beaudry demande si des cours d'appoint seront offerts aux élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire qui éprouvent des difficultés avec l'anglais. M. Normand Phaneuf répond que la pandémie impose des contraintes quant à l'organisation de groupes pour les récupérations. Il ajoute qu'un budget vient d'être accordé par le CSS pour soutenir, en temps de COVID-19, les élèves ayant des difficultés.

Il termine en signalant qu'il y aura prochainement des rencontres virtuelles parents-enseignants et ce, même s'il n'y a pas de bulletin officiel en novembre.

## 4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

## 5. OFFRE DE SERVICES PARASCOLAIRES

M. Normand Phaneuf présente la liste des activités midi et parascolaires offertes à l'école depuis le 28 septembre dernier ainsi que les statistiques d'inscription.

Il dit que l'offre est variée bien qu'elle soit limitée. Le pari était de proposer le plus rapidement possible des activités tout en s'assurant d'établir un équilibre parmi les activités.

Tel qu'il avait dit dans une capsule vidéo transmise à tous les parents en fin septembre dernier, il rappelle que l'école a privilégié des activités artistiques, culturelles et sportives dont les risques de propagation sont moindres parce que comportant peu d'interactions directes entre élèves. Il y était mentionné que le choix des activités relève de chaque école en fonction de sa philosophie.

Il ajoute que, dans le contexte actuel marqué par l'incertitude, l'école a décidé de ne pas s'affilier au Réseau de sport étudiant du Québec (RSEQ), mais plutôt d'offrir une programmation d'activités gratuites pour favoriser la participation de tous. Nous observons que le nombre de participants est élevé.

À moins de directives contraires de la Direction de santé publique (DSPu), ces activités se tiendront jusqu'en décembre. Il réitère que l'offre sera revue en janvier selon l'évolution de la situation.

Mme Fanny Santarossa demande si l'on a regardé ce qui se faisait ailleurs. Elle déplore que l'offre en sports soit limitée comparativement à d'autres écoles de la région. Elle rapporte que des parents lui ont dit que les élèves de l'Envolée se sentent pénalisés et craint, tout comme eux, qu'ils se démotivent.

Mme Judith Cusson convient que la programmation est réduite, mais ajoute que les gymnases sont ouverts tous les midis. Les élèves peuvent s'y rendre en bulles-classes.

M. Éric Goudreau mentionne qu'une [politique municipale jeunesse](#) est en place et que nous pourrions éventuellement bénéficier gratuitement d'un programme en improvisation.



23CE2021-015

No de résolution  
ou annotation

23CÉ-008

Il est proposé par Mme Karla Villareal et appuyé par M. Édouard Lemieux

**QUE** la programmation actuelle soit approuvée et revue en janvier prochain comme prévu initialement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 6. HORAIRE DES COURS

Tout en respectant les exigences du Régime pédagogique, l'horaire des cours a été légèrement remanié. Ce sont 4 cours de 75 min. qui sont dispensés chaque jour.

Les temps de pause ont été revus pour permettre aux enseignants d'installer leur matériel dans les différentes classes où ils se rendent. La journée se termine à 15 h 48 pour permettre aux élèves d'être à temps pour le transport scolaire.

23CE2021-016

Il est proposé par Mme Céline Marin et appuyé par Mme Judith Cusson

**QUE** les modifications apportées soient approuvées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 7. CALENDRIER DES NOUVELLES ACTIVITÉS

M. Normand Phaneuf passe en revue les activités qui se sont ajoutées au calendrier. Il mentionne que la majorité d'entre elles seront défrayées à même le budget « école inspirante ».

Le contexte actuel exige des ajustements dans la planification et l'organisation des sorties avec les élèves. Par exemple, le « Bootcamp » qui se tient habituellement en début d'année est reporté en juin et remplace l'activité de voile. Aussi, certaines activités prévues au calendrier ont dû être annulées.

Édouard Lemieux demande si les élèves d'une classe peuvent organiser une activité à leurs frais telle une sortie au cinéma. M. Normand Phaneuf rappelle que les activités doivent être préalablement présentées et approuvées par le CÉ. Pour sa part, M. Sylvain Gagné ajoute qu'il faut un enseignant responsable.

Mme Maryse Lemire invite les élèves à soumettre leurs suggestions aux enseignants pivots. Mme Céline Marin dit qu'elle a fait des démarches avec le cinéma Élysée pour les élèves des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires.

M. Éric Goudreau dit que le Palace de Granby pourrait être un endroit pour la projection de films.

Mme Fanny Santarossa demande si les voyages éducatifs auront lieu. M. Normand Phaneuf répond que cela n'est pas envisagé pour le moment.

Des questions fusent concernant le bénévolat. M. Normand Phaneuf dit que les échéanciers seront reportés compte tenu du contexte actuel. Mme Judith Cusson ajoute que l'on devra privilégier des activités de bénévolat collectif.

23CE2021-017

Il est proposé par Mme Manon Carrière et appuyé par Mme Maryse Catudal

**QUE** le calendrier des nouvelles activités soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 8. PROTOCOLE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION

M. Normand signale que le protocole est déposé chaque année au CÉ. Il présente le protocole qui a été mis à jour et simplifié ainsi que le Plan de lutte contre l'intimidation. Ces documents seront disponibles dès demain sur le site Web de l'école.

En réponse à une question de Mme Fanny Santarossa, il confirme qu'il y a des plans d'intervention pour des cas particuliers.





Il est proposé par Mme Karyne Goulet et appuyé par Mme Geneviève Rivard

**QUE** le protocole et le plan de lutte soient approuvés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 9. PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Tous les établissements scolaires du primaire et du secondaire sont tenus d'offrir un programme d'éducation à la sexualité dont les contenus obligatoires sont dictés par le MEQ et adaptés à chaque groupe d'âge.

M. Normand Phaneuf nous invite à visionner une capsule vidéo réalisée par le responsable du programme M. Joël Mailloux, enseignant en ÉCR et architecture. Ce sont 5 à 15 heures par année qui doivent être consacrées au programme d'éducation à la sexualité. Les thèmes reviennent d'un niveau à l'autre avec des contenus plus élaborés. À l'Envolée, on varie les intervenants (enseignants et organismes communautaires), les cours et les approches pédagogiques de même que l'on recouvre les contenus pour favoriser une meilleure intégration.

Pour toute question se rapportant au programme, M. Joël Mailloux invite les membres du CÉ à communiquer avec lui.

23CE2021-019

Il est proposé par Mme Karla Villareal et appuyé par Mme Judith Cusson

**QUE** le programme d'éducation à la sexualité soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 10. FRAIS DE LOCATION DE SALLES

M. Normand Phaneuf présente le tableau des frais de location des locaux. En vertu de la LIP, le CSS doit favoriser l'utilisation de son parc immobilier par la collectivité et les organismes publics et communautaires en-dehors des heures régulières de classe et les fins de semaine.

M. Normand Phaneuf explique que le gouvernement exige dorénavant que les conditions de location garantissent que les coûts réels soient assumés par les utilisateurs. Il mentionne, au passage, que dans les contrats de location, il est question d'assurance responsabilité. D'autre part, il assure que les lieux seront désinfectés conformément aux directives de la DSPu et que les salles de classe ne feront pas l'objet de location puisqu'il s'y trouve des effets personnels des élèves.

23CE2021-020

Il est proposé par M. Roxan Lemire et appuyé par Mme Manon Carrière

**QUE** le tableau des frais de location soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 11. PROJET DÉSTRESSE ET PROGRESSE

Étant donné l'heure avancée (20 h 40), M. Sylvain Gagné demande s'il ne vaudrait pas mieux reporter des points à une séance ultérieure. Les membres conviennent de poursuivre.

Mme Judith Cusson présente les grandes lignes du projet qui découle des travaux de la Dre Sonia Lupien. Elle explique qu'il est établi que le passage de l'école primaire au secondaire est l'un de plus grands stress vécus par les préadolescents. Il est important qu'ils reçoivent à cet âge des connaissances pertinentes et soient informés de l'effet du stress sur leur santé mentale afin de prévenir des troubles liés au stress. Le programme se déclinant en 4 volets leur apprend à mieux gérer leur stress.

Mme Fanny Santarossa demande s'il y a un programme semblable pour les élèves des autres niveaux. Elle aimerait avoir copie des lettres envoyées aux familles de la 1<sup>re</sup> secondaire. Mme Judith Cusson mentionne que pour chacun des niveaux d'autres activités leur sont proposées en lien avec la gestion du stress (ex. : yoga, RCR, etc.) et elle termine en lui disant qu'elle lui fera parvenir les documents.



No de résolution  
ou annotation

## 12. NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Josée Beaudry prend la parole. Depuis le CÉ de septembre, elle dit que le comité s'est réuni à deux occasions. Le comité exécutif compte 5 parents. Elle souligne que les officiers ne peuvent dorénavant remplir qu'une seule fonction afin de favoriser une plus grande participation des parents.

Elle signale qu'au cours de l'automne plusieurs écoles primaires du territoire ont tenu des cours à l'extérieur lorsque la température s'y prêtait.

Le comité a eu très peu d'informations relatives à la 1<sup>re</sup> rencontre du CA puisque plusieurs points ont été discutés à huis clos.

La prochaine rencontre du comité des parents est le jeudi 26 novembre.

## 13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

## 14. AFFAIRES DIVERSES

### 14.1 FORMATION DU CÉ

M. Normand Phaneuf explique qu'avec les changements apportés à la nouvelle gouvernance scolaire, les membres des CÉ doivent suivre une formation obligatoire.

Il ajoute qu'il nous présentera ultérieurement un plan de formation officiel.

### 14.2 CAFÉTÉRIA

M. Normand Phaneuf explique que l'entreprise Chartwells n'offrira plus de service de cafétéria à l'Envolée, car elle jugeait que cela n'était pas rentable pour elle. À ce jour, un seul concessionnaire s'est manifesté *Les intraitables traiteurs*. Cette firme de Granby compte parmi ses clients l'école Les jeunes explorateurs et le Collège du Mont Sacré-Cœur.

M. Normand Phaneuf émet des réserves en ce qui a trait aux initiatives d'élèves susceptibles de concurrencer les services alimentaires de la cafétéria. Il ne souhaite pas perdre les services du traiteur.

### 14.3 EXAMENS ET TEMPS CONSACRÉ AUX DEVOIRS À LA MAISON

Mme Fanny Santarossa s'inquiète de la charge de travail demandée aux élèves et d'un message transmis à la veille d'un examen. M. Normand Phaneuf lui suggère une rencontre pour en discuter.

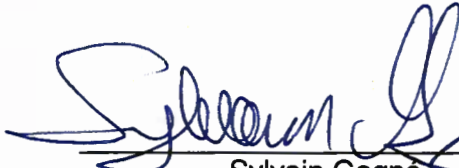
## 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

23CE2021-021

Il est proposé par M. Philippe Thibault et appuyé par Mme Fanny Santarossa

**QUE** la séance soit levée à 21 h 12

  
Sylvain Gagné  
Le président

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
  
Normand Phaneuf  
Le directeur